Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260609-CC_2026_119-DE

Publié le 10/06/2026

LEFF ARMOR COMMUNAUTE
Moulin de Blanchardeau - route de Blanchardeau
22290 LANVOLLON

DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 JUIN 2026

Séance du 9 juin de l'an 2026, les membres du Conseil communautaire légalement convoqués le 3 juin 2026, se sont réunis sous la présidence de Jean-Michel Geffroy, Président. La séance est ouverte à 18h30.

Etaient présents :

Conseiller communautaire	présent	Abs. excusé	Abs	Représenté par	Pouvoir à
ANTOINE Gérald					RUMIANO Valérie
BOISSIÈRE Olivier	X				
BRIGANT Patrick	X				
CABIOCH-QUEMENER Daniel	X				
CABOURG Jérémy	X				
CADIO Thierry		X			
COLAS Yves	X				
COMPAIN Xavier		X			
COSSE Nathalie	X				
GEFFROY Jean-Michel	X				
GUIOT Sébastien	X				
HALLET Anne-Hélène	X				
HELARY Richard	X				
HELARY Valérie	X				
HELLO Marie-Christine				Marie-Josèphe TOQUET	
JOURDEN Jean	X				
JOUSSE Fabien					TAISSET Maëlig
LAMOUR Jeanne-Noëlle	X				
LANCIEN Erwan	X				
LE BIHAN Gilbert			X		
LE BONHOMME Sophie	X				
LE CARRÉ Richard					RAMONÉ Valérie
LE CHAT Marc					MOREL Nadia
LE FEVRE Margaux	X				
LE MÉHAUTÉ Claude	X				
LE MÉHAUTÉ Philippe	X				
LE MOAL Brigitte	X				
LE POLES Ghislaine	X				
LE ROY Marie-Line	X				
LE SAINT Florence	X				

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260609-CC_2026_119-DE

LE TURLUER Frédéric	X				
LE VERRE Jean-Baptiste	X				
L'HOSTELLIER Stéphanie	X				
LIENNEL Yves	X				
MAHE Michel	X				
MEURO Jérémy	X				
MEYNIER-WYDAUW Morgane	X				
MOREL Nadia	X				
NICOLAS Cyril	X				
PATUREL Jérémy	X				
PIERRES Audrey	X				
PINÇON Gwendal					HALLET Anne-Hélène
PRIGENT Dominique					LE VERRE Jean-Baptiste
QUILGARS LABARRE Liliane	X				
RAMONÉ Valérie	X				
ROUTIER Gaëlle		X			
RUMIANO Valérie	X				
SEHAN Alain	X				
SOLO Patrick					BOISSIERE Olivier
TAISSET Maëlig	X				

Etaient également présents sans voix délibérative les suppléants suivants :

SUPPLÉANT	présence
ANTOINE Vincent	
DERIAT Aline	
DUDAL Géraldine	X
GUERNION Nicolas	X
LE BOZEC Manon	

SUPPLÉANT	présence
LE FORESTIER Céline	
LE GONIDEC Christelle	
LE GONIDEC Thierry	X
LE YAN Pascale	
TOQUET Marie-Josèphe	X

Effectif légal : 53 **En exercice :** 50 **présents :** 39 **dont suppléants :** 1 **Votants :** 46 **dont pouvoirs :** 7

Le quorum étant atteint, le Conseil communautaire peut délibérer.

2026_119 : Décisions statutaires : Désignation de représentants au SMKU : complément

Monsieur le Président rappelle la délibération 2026_96 du 28 avril 2026, par laquelle le Conseil communautaire désignait 2 représentants titulaires et un suppléant au syndicat mixte de Kerne Uhel.

Il convient de désigner un titulaire et 2 suppléants supplémentaires.

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 022-200069086-20260609-CC_2026_119-DE

Vu le CGCT, notamment ses articles L.5711-1 et suivants et L.5721-1 et suivants et L.5211-20 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 février 2025 portant modification des statuts du syndicat mixte de Kerne Uhel,

Considérant que les statuts du syndicat prévoient un représentant titulaire par tranche de 1000 abonnés desservis et un suppléant par structure intercommunale, soit 2 titulaires et 1 suppléant pour Leff Armor communauté,

Considérant que s'agissant d'un syndicat mixte ouvert, les représentants de Leff Armor communauté peuvent être des élus communautaires ou des élus municipaux ;

Considérant que sur proposition de monsieur le Président, et conformément à l'article L 5711-1 du CGCT, l'assemblée délibérante accepte, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret,

Vu la délibération CC_2026_96 du 28 avril 2026,

Entendu l'exposé de monsieur le président,

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DESIGNE en tant que représentants de Leff Armor au syndicat mixte de Kerne Uhel :

-Titulaire : monsieur Patrick Bourblanc, déjà désigné en tant que représentant suppléant, devient représentant titulaire,

-Suppléants : messieurs Gilbert Le Bihan, Yves Colas et Philippe Thomas.

Le Président,
Jean-Michel GEFFROY

Le secrétaire de séance
Olivier BOISSIERE